utbm
université de technologie
Belfort-Montbéliard

Service des affaires juridiques de l'UTBM : saj@utbm.fr

Arrêté n° 261005FC

Arrêté portant sur la validation de VAE de l'Université de technologie de Belfort-Montbéliard

Le directeur

Vu l'article L. 712-2 du Code de l'Education
Vu l'arrêté ministériel du 31 juillet 2026 portant nomination du directeur de l'UTBM,
Vu le décret n°2018-1189 du 19 décembre 2018 relatif aux universités de technologie et modifiants le code de l'éducation ;

Vu le décret n°2024-332 du 10 avril 2024 relatif au jury et congé de validation des acquis de l'expérience ;
Vu l'arrêté n°240603FC du 12 juin 2024 portant sur la composition du jury VAE de l'Université de Technologie de Belfort-Montbéliard ;

Vu les statuts de l'établissement ;
Vu le règlement intérieur de l'établissement.

Arrête

Article premier

Le jury de Validation des Acquis de l'Expérience pour le diplôme d'ingénieur spécialité génie industriel se réunira le lundi 9 novembre à 14 heures.

Le candidat est M. Sébastien GOSATTI.

Le jury sera composé comme suit :

Président(e) du jury
Cécile LANGLADE - Professeure des universités - Responsable de la spécialité du diplôme d'ingénieur génie industriel

Membres du jury
Florence TYNDIUK - Représentante de la Direction aux Formations et à la Pédagogie
Nathalie AUDONNET - QMRA manager - HL Technology
Jean-Marc SIGNARBIEUX - Chef de projet en systèmes électriques automobiles - Stellantis

Rapporteurs
Corinne MIRABEL - Enseignante - Pôle Humanités - Formation continue - UTBM
Anthony PHILIPPE - Enseignant – Pôle industrie 4.0 - UTBM

Article 2 : Transmission, Publication et Exécution

La directrice générale des services de l'UTBM est chargée de l'exécution du présent arrêté ainsi que de sa transmission au Recteur de région académique Bourgogne-Franche-Comté, Chancelier des universités.

Après transmission, le présent arrêté sera publié sur le site internet l'UTBM et sur son portail d'information interne.

Sevenans, le 22/10/26

Abdellatif MIRAOUI,
Directeur de l'UTBM